Le loisir scientifique et technique

Rétrospective et options d'avenir

Québec

85-4446/

MINISTERE DU LOISIR, DE LA CHASSE ET DE LA PECHE

LE LOISIR SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

RETROSPECTIVE ET OPTIONS D'AVENIR

DOCUMENT D'ORIENTATION

MAI 1984

LA SCIENCE EST BELLE
AVANT D'ETRE VRAIE

GASTON BACHELARD

Dépôt légal
Bibliothèque nationale du Québec
4e trimestre, 1985

TABLE DES MATIERES

PAGE

CHAPITRE I: LE LOISIR SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

1.1 Introduction 2
1.2 Bref historique 6

CHAPITRE II: PORTRAIT DU LOISIR SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE ORGANISE

2.1 Introduction 22
2.2 Les Cercles des jeunes naturalistes - un premier cinquantenaire 23
2.3 Les Clubs 4-H, vers l'autonomie 27
2.4 Le Conseil de développement du loisir scientifique: un nouveau tournant 30
2.5 La Fédération québécoise du loisir scientifique 34
2.6 Enjeu et Environnement Jeunesse - en plein élan 37

CHAPITRE III: PROPOSITION D'UN CONCEPT DE DEVELOPPEMENT

3.1 Introduction 40
3.2 Un monde de science et de technique.. 43
3.3 L'Ecole 47
3.4 Le loisir scientifique et technique en solitaire 51

TABLE DES MATIERES (SUITE)

		PAGE
3.5	Des problèmes d'implantation	54
3.6	Les Fédérations et associations de loisir scientifique et technique	59
3.7	Peu d'adeptes pour les sciences et les techniques physiques	64
3.8	La recherche de l'excellence	65
3.9	Les camps de sciences à un tournant	66
3.10	Des formules d'avenir	68
3.11	Lieux de pratique du loisir scientifique et technique	69
3.12	Les équipements et sites du MLCP	73
3.13	Le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche	80
3.14	Conclusion	82

CHAPITRE IV: LES OPTIONS DE DEVELOPPEMENT

4.1	Les bénévoles	86
4.2	Les organismes de loisir scientifique et technique organisé	87
4.3	La région	89
4.4	Les Associations nationales disciplinaires	91
4.5	Les Expo-sciences	92
4.6	Les moniteurs spécialisés	93
4.7	Le matériel didactique	94
4.8	Les institutions muséologiques à caractère scientifique et technique ...	95
4.9	L'information scientifique et technique	97
4.10	Les clientèles défavorisées	99

CHAPITRE I

LE LOISIR SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

FABRICATION ET CONCEPTION
D'UN MICRO-ORDINATEUR

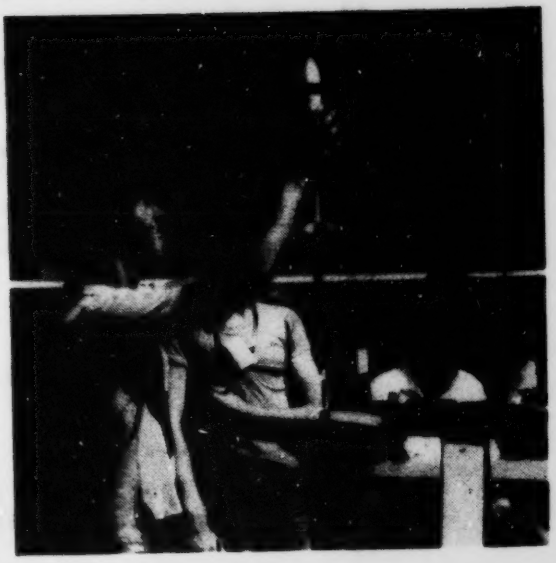

1.1 INTRODUCTION

«... il est des domaines dans le loisir socio-culturel où une intervention spécifique du gouvernement s'impose, tels que le loisir scientifique et la fête populaire». (Livre blanc sur le loisir au Québec).

C'est au ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, qu'incombe le mandat d'articuler l'intervention spécifique du gouvernement dans le domaine du loisir scientifique et technique.
A cet effet, un groupe de travail est formé en avril 1981 sous la présidence de Lévis Lemire; ce groupe est composé de mesdames Claudette Journeault et Françoise Cadieux, respectivement des ministères de l'Environnement et de l'Education, ainsi que de messieurs Pierre Béchard de l'Université de Sherbrooke et Serge Hamel, de l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences (ACFAS). Un rapport a été rédigé par la recherchiste, madame Huguette Guilhaumon en collaboration avec monsieur Lévis Lemire.

Ce rapport, déposé en avril 1982, a été soumis pour consultation aux organismes de loisir scientifique et technique à l'occasion d'une rencontre au Jardin Botanique de Montréal; de nombreux mémoires présentés par ces organismes ont fait l'objet d'un «Rapport de consultation» distribué à l'automne 1982.

Ces commentaires ont été pris en compte pour la rédaction du présent document; nous tenons à souligner la collaboration spontanée que nous ont apportée de nombreux amateurs tout au long de l'élaboration de ce document d'orientation.

Enfin, nous souhaitons vivement que ce document puisse devenir le lieu et le moment d'une réflexion collective, d'un regroupement des forces vives du milieu, en vue de relever le défi des années 1980: un loisir scientifique et technique populaire de qualité.

Le loisir scientifique et technique: une juxtaposition de termes qui de prime abord peuvent sembler, antinomiques.

Les images de plaisir et de détente que suscite le loisir ne sont guère compatibles avec celles de travail et de solitude qu'on associe habituellement avec science ou technique.

Ces clichés, quoiqu'en partie vrais, sont réducteurs. Ils limitent la science et la technique à la seule élite productrice de grandes oeuvres et définissent le loisir en y assignant une fonction passive, de récupération.

Les fouineurs impénitents en quête d'artefacts, les baladeurs patients à la recherche de l'oiseau rare, de quelque pierre crystalline, de trous noirs dans l'espace, de fossiles caractéristiques d'étages, de trompettes de la mort ou de leur premier ancêtre à débarquer ici, sont pourtant des gens comme vous et moi.

Les «bricoleurs» de fusées, de modèles réduits, de roue-à-vent, les harnacheurs d'énergie solaire sont aussi des gens comme vous et moi.

Le loisir scientifique et technique, en embrassant de nombreuses réalités incluant le plaisir ou la détente, bouscule nos idées reçues; comme tout autre objet culturel, la science et la technique ont cheminé dans un contexte de gratuité et de délectation d'où a germé le monde du loisir scientifique et technique.

En effet science et technologie peuvent être sources de plaisir et de joie et l'expression de Gaston Bachelard, «La science est belle avant d'être vraie» est d'autant plus pertinente qu'à notre époque la science est parfois, tout comme l'art, objet de commerce, de survalorisation ou de mythification.

1.2 BREF HISTORIQUE

"La préhistoire de la science au Québec a été particulièrement longue. Des amateurs, cultivant avant tout, les sciences naturelles». (Fernand Dumont, préface au livre de Raymond Duchesne "Science et Pouvoir au Québec").

La naissance des premiers organismes de loisir scientifique vers la fin des années 1920, s'explique principalement par le vif intérêt que portait la petite communauté scientifique de l'époque à la culture scientifique. Ces premiers scientifiques et universitaires québécois étaient davantage portés vers la vulgarisation et l'enseignement que vers la recherche proprement dite.

Pouvait-il en être autrement dans une société où l'on prônait le retour à la terre et où l'on craignait la ville, l'industrialisation et la science?

C'est dans une atmosphère de croisade et de foi en la science que les Cercles des jeunes naturalistes étaient créés en 1931,

sous l'égide d'un petit groupe animé par Adrien Rivard et le frère Marie-Victorin, respectivement membre et président-fondateur de la Société canadienne d'histoire naturelle.

Les Cercles des jeunes naturalistes se veulent alors un mouvement consacré à l'éducation des jeunes, à l'appréciation et à l'étude de la nature. Rapidement, il prend racine dans le réseau des pensionnats, des collèges privés et dans de nombreuses écoles publiques.

Au même moment la communauté scientifique obtient, après des années d'efforts et de démarches auprès des édiles politiques, d'importantes institutions scientifiques, tel le Jardin botanique de Montréal et le Jardin zoologique de Québec.

Ces institutions permettront à des milliers de Québécois de découvrir les merveilles de la science, suscitant par le fait même le goût chez plusieurs de poursuivre une carrière scientifique.

Le grand animateur de ce mouvement était sans conteste, le frère Marie-Victorin, secrétaire puis président de l'Association canadienne française pour l'avancement des sciences (ACFAS), créée en 1923.

Dynamique, le frère obtient dès 1937, que le gouvernement reconnaisse, les Cercles des jeunes naturalistes «d'utilité publique» et qu'il les subventionne.

A Québec, monsieur Louis-Philippe Audet, membre de la Société zoologique publie une chronique régulière sur la culture scientifique dans «Le Devoir», et ce journal diffuse également de nombreux articles du frère Marie-Victorin. Peu à peu, science et technique deviennent des mots familiers.

Dans les années quarante, la station de radio montréalaise CKAC offre une série d'émissions sur les «Leçons de choses» animées par un nouveau venu du nom de Fernand Séguin, et l'engouement pour la culture scientifique ne fait que croître.

En 1942, l'Association forestière québécoise fonde les Clubs 4-H dans le but de favoriser l'éducation des jeunes à la conservation de l'environnement et particulièrement de la forêt. Les quatre «H» désignent les buts que les jeunes doivent se fixer: Honneur dans les actes, Honnêteté dans les moyens, Habileté dans le travail et Humanité dans la conduite. Les Clubs 4-H resteront liés à l'Association Forestière du Québec pendant près de 38 ans. Ce n'est qu'en 1981 qu'ils amorcent un mouvement vers l'autonomie.

En 1952, cet organisme compte 10 000 membres répartis en 257 clubs. L'Association forestière québécoise, dans son livre «La petite histoire de l'AFQ» donne le bilan pour l'année 1954:

«290 clubs: 98 féminins et 192 masculins
110 000 arbres plantés; épinettes, pins, sapins;
300 visites à des moulins à pulpe, des scieries
et des manufactures de tous genres,...»

Bref, pour l'ensemble du loisir scientifique, les années de 1930 à 1950 auront permis la consolidation et l'expansion des associations et des sociétés scientifiques.

C'est au cours des années 1950, que les Cercles des jeunes naturalistes connaissent une popularité sans précédent: plus de 500 cercles créés, regroupant près de 30 000 jeunes naturalistes au Québec, sans oublier une demi-douzaine de camps de science affiliés.

Presque toutes les activités des amateurs de cette époque portaient sur les sciences naturelles; on tentait d'inscrire ces activités scientifiques dans le cadre d'un humanisme chrétien. Elles se voulaient aussi complémentaires aux programmes de l'enseignement primaire et secondaire réguliers.

LES ANNÉES '60

Vers les années 1960, la situation évolue: les profonds changements entraînés par la réforme de l'enseignement et par la réorganisation des loisirs dans la province, ouvrent la porte aux premiers «questionnements» au sein des organismes.

Les Cercles des jeunes naturalistes connaissent alors une perte significative de leurs effectifs.

En 1961, un groupe d'étudiants, anciens membres des Cercles, fonde l'Association des jeunes scientifiques (AJS). Cette nouvelle association désire regrouper tous les Clubs amateurs, en plus d'être dirigée par des adultes et d'accroître la variété des activités de loisir.

L'ampleur de la tâche et l'absence de personnel permanent devaient à la longue décourager l'AJS.

Un an plus tôt, soit en 1960, un groupe d'amateurs, travaillant en étroite collaboration avec des universitaires réputés avaient créé l'Expo-sciences de Montréal, après une première expérience réussie dans la vallée du Richelieu. L'Expo-sciences de Montréal s'était donné pour tâche de promouvoir la science et de susciter l'intérêt des jeunes pour les carrières scientifiques. Peu après, la région du Saguenay/Lac St-Jean créait également un groupe Expo-sciences. Ces manifestations

culturelles du loisir scientifique, où le sérieux et l'érudition étaient de rigueur, venaient donc augmenter le nombre d'expositions et de congrès que les organismes tels 4-H, CJN, AJS et ACFAS, tenaient chaque année.

Au même moment, en 1962, le Québec se donnait une nouvelle revue de vulgarisation scientifique. «Le jeune scientifique» était créé à l'initiative de l'ACFAS et confié au frère Léo Brassard, celui-là même qui avait dirigé les destinées de la revue «Le jeune naturaliste» pendant de longues années.

Vers le milieu des années 1960, l'ACFAS crée un Groupe de travail, chargé d'étudier les modalités de regroupement de tous les clubs et associations d'amateurs. En 1968, le Conseil de la jeunesse scientifique était fondé et regroupait les Cercles des jeunes naturalistes, l'A.J.S., le camp des Jeunes explos, le camp des Jeunes biologistes, le camp-école Chicobi, le camp Roland Germain, la revue «Jeune Scientifique» et l'ensemble des

Expo-sciences. Cette même année, «Québec-Science» devait prendre le relais du «Jeune Scientifique», changeant l'orientation et la source principale de revenus de la revue.

En 1971, les Cercles des jeunes naturalistes quittent les rangs du C.J.S. L'A.J.S. qui connaissait alors des difficultés financières, liquide ses actifs et recommande à ses groupes affiliés de se joindre au Conseil de la jeunesse scientifique.

Le Conseil de la jeunesse scientifique reçoit une première subvention du Service à la vie étudiante du ministère de l'Education, ce qui lui permet d'assumer ses nouvelles responsabilités auprès des clubs de science de la défunte A.J.S., des camps de science et des Expo-sciences.

Par la suite, le Conseil recevra une subvention annuelle du Haut-commissariat à la jeunesse, aux loisirs et aux sports.

Toujours en 1971, le Conseil et l'ACFAS créent une Commission d'orientation du loisir scientifique. Après plus d'un an de travail, la Commission fixe en quatre (4) points le développement du loisir scientifique pour les années à venir:

1. les efforts du CJS porteront sur les jeunes de niveau secondaire, collégial et début universitaire, dans toutes les régions du Québec;
2. le club scientifique sera la cellule de base du loisir jeunesse, (CJS);
3. des Expo-sciences devraient être créées dans toutes les régions de la province;
4. une fédération qui regrouperait l'ensemble des sociétés disciplinaires adultes devrait être fondée.

Sur ce quatrième point, la Commission espérait qu'en temps et lieu, la nouvelle fédération regrouperait l'ensemble des organismes et de la clientèle du loisir scientifique et technique.

La création d'un tel organisme répondait également au souhait du Haut-commissariat et en 1974, lorsque la Fédération québécoise du loisir scientifique

(FQLS) sera créée, elle recevra quelques mois plus tard une première subvention du gouvernement.

L'année de sa fondation, la F.Q.L.S. regroupait 16 des 23 associations disciplinaires de loisir scientifique. Se voulant essentiellement une fédération de regroupement et de services, elle se donne en 1976, un plan de développement axé sur la provincialisation des disciplines et sur le développement de la pratique d'activités de loisir scientifique. Pour permettre une meilleure diffusion de l'information, la F.Q.L.S. crée une revue «Loisir-Science», publie un circulaire mensuel «Eureka» et offre à ses membres un service de presse.

Au même moment, soit vers le milieu des années 1970, les organismes de loisir scientifique et technique fortement liés au réseau scolaire connaissent des difficultés, attribuables principalement à la nouvelle définition de tâche des enseignants. De nouveaux règlements administratifs entraînent une diminution du nombre d'ateliers parascolaires et la fermeture de l'école après les cours.

Aujourd'hui, la situation commence à se rétablir progressivement, grâce aux ententes scolaires-municipales; mais pendant de nombreuses années et encore aujourd'hui, le développement du loisir scientifique extra-scolaire est freiné par le difficile accès aux locaux scolaires et le peu de disponibilité des enseignants.

En juillet 1979, un nouvel organisme orienté vers l'écologie s'ajoute aux 4 associations de loisir scientifique et technique existantes. «Enjeu et Environnement Jeunesse» fondé par d'anciens membres et animateurs des Clubs 4-H se définit comme «une association décentralisée de groupements locaux qui oeuvrent à promouvoir la conservation et l'amélioration de la qualité de l'environnement tout en développant chez le jeune des qualités favorisant son implication sociale».

Ainsi, en 1979, les cinq (5) organismes de loisir scientifique et technique se partagent plus de 55 000 membres actifs et le budget qu'alloue le Haut-commissariat à ce secteur s'élève à 485 000,00 $.

ORGANISME	SUBVENTION 80-81	EFFECTIFS*	MEMBRES*	CLIENTELE
CJN	105 000$	87 Cercles locaux 2 clubs nationaux	2 500	Jeune
CJS (CDLS)	112 000$	140 clubs 8 camps de science 8 expo-sciences régionales	4 900	Jeune Adulte
ENJEU	40 000$	50 groupes locaux	1 500	Jeune
4-H	128 000$	150 clubs	6 000	Jeune
FQLS	100 000$	5 groupes nationaux 17 groupes régionaux	42 000	Adulte

* Données fournies par les organismes

Rappelons que c'est vers la fin des années 1960 que le Haut-commissariat commence à soutenir activement le loisir scientifique et technique, finançant jusqu'à 80% du budget des organismes, sans toutefois fixer les orientations générales de développement.

Au cours des années 1970, les débats sur les responsabilités sociales de la science et de la technologie s'intensifient dans l'ensemble des pays dits avancés. En Europe comme aux Etats-Unis, des groupes de pression naissent: contre l'énergie nucléaire, contre l'informatisation des données sur la vie privée des personnes, contre l'exploitation aveugle des ressources naturelles. La science est perçue par un nombre croissant de personnes comme étant indirectement parfois directement responsable de certains gâchis.

Au même moment, le gouvernement publie trois Livres blancs l'un sur le développement de la recherche scientifique au Québec, l'un sur le développement culturel, l'autre sur le loisir, qui font état de la nécessité de démocratiser la science, de promouvoir la culture scientifique et technique au Québec et d'intégrer celle-ci à la culture des personnes. De plus, le Livre blanc sur le loisir accorde au loisir scientifique et technique une priorité de développement.

Aussi, en 1978, le ministère des Affaires culturelles crée un Groupe de travail sur les musées scientifiques et techniques qui, dans son rapport final, reconnaît l'importance du loisir scientifique et technique et y fait une large place dans le concept d'action muséologique défini.

Ces énoncés de politiques nationales et ces prises de positions ont amené les forces vives du milieu à redoubler d'ardeur: l'ACFAS, l'Association des Communicateurs Scientifiques (ACS) et la FQLS créent Hebdo-Science, une agence de presse vouée à la vulgarisation scientifique; le Conseil de la jeunesse scientifique s'oriente résolument vers le développement régional et adopte une nouvelle dénomination, le «Conseil de développement du loisir scientifique» (CDLS); les organismes multiplient expositions et salons publics.

De cette période, signalons deux réalisations marquantes du Loisir scientifique et technique qui allaient devenir des événements annuels d'envergure pour le Québec: la «Semaine des sciences»

dont la première eut lieu à l'automne 1980 et le Salon des Sciences et de la Technologie au printemps 1980.

On peut, au lendemain du cinquantenaire du loisir scientifique et technique au Québec tirer un bilan des plus positifs pour l'avenir. C'est sur ces acquis que le présent document entend s'appuyer pour décrire et suggérer quelques orientations.

CHAPITRE II

PORTRAIT DU LOISIR SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE ORGANISE

CENTRE SPÉCIALISÉ

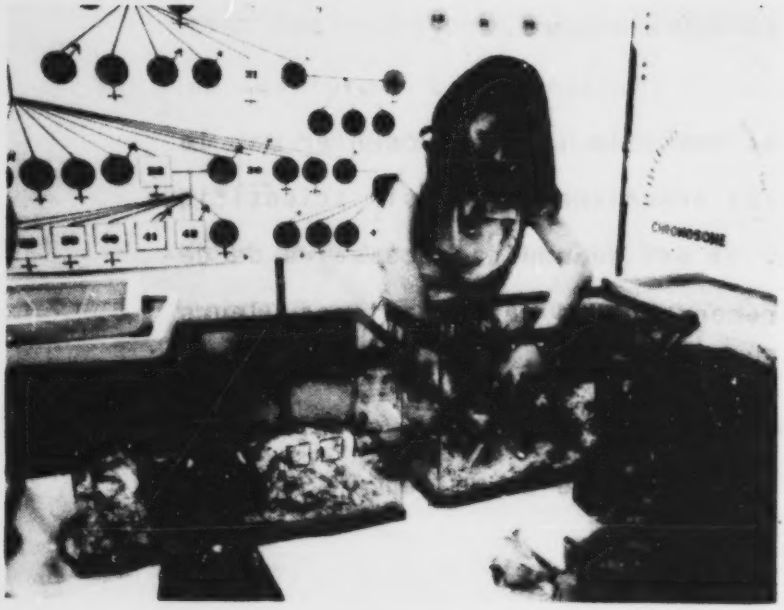
CHROMOSOME

2.1 INTRODUCTION

Le loisir scientifique et technique organisé a donc beaucoup évolué en dix ans; davantage, sans doute, qu'au cours des quarantes années précédentes. Il s'est doté d'organisations nouvelles et structurées sur le plan national, s'est pourvu de secrétariats et de ressources humaines, a participé à des émissions de télévision, a organisé des salons et des colloques, etc. Bon an, mal an, le loisir scientifique et technique a regroupé de 50 000 à 60 000 amateurs.

S'il n'est pas possible ici de présenter par le menu détail les organismes de loisir scientifique et technique, il est néanmoins nécessaire de décrire sommairement chacun des organismes, leurs clientèles, publications et réalisations au cours des dernières années afin de mieux saisir le potentiel des ressources de ce milieu.

2.2 LES CERCLES DES JEUNES NATURALISTES - UN PREMIER CINQUANTENAIRE

Créés en 1931, les CJN "ont pour but d'éveiller les jeunes à la découverte, à l'interprétation et à la protection de la nature".

Les objectifs poursuivis par cet organisme sont de procurer aux jeunes une activité saine pour le corps et l'esprit, de les initier à l'observation, à l'étude et à la conservation des ressources naturelles de leur milieu, de les former à la recherche personnelle, au travail d'équipe et à la méthode scientifique.

Pour être membre d'un Cercle, il faut avoir entre 8 et 17 ans. Au sein des CJN, les Cercles sont autonomes. Il en coûte 2,00 $ pour s'inscrire à un cercle et les frais d'affiliation du Cercle au CJN sont de 15,00 $.

Comme nous pouvons voir sur le tableau ci-dessous, les 91 cercles locaux que comptent les CJN sont regroupés en 6 Conseils régionaux et le développement de ceux-ci est assuré par un animateur, travaillant un jour par semaine. Les régions administrent également des corporations privées qui offrent des stages d'été en sciences naturelles pour les jeunes.

Des 91 Cercles, certains ont 50, 25 ou 15 ans d'expériences. Depuis quelques années, des Cercles se sont créés dans les municipalités et dans les écoles publiques, et le nombre d'animateurs laïcs a augmenté.

Tous les deux ans, les Conseils régionaux organisent un festival et une exposition des travaux des clubs. L'année suivante, les CJN organisent un festival national, où tous les cercles sont alors conviés à venir exposer leurs travaux.

CERCLES AFFILIES A LA CORPORATION C.J.N.

ANNEE 1980-1981

REGION	TOTAL	
	CERCLES	MEMBRES
MONTREAL	16	187
RICHELIEU/YAMASKA	26	487
EST DU QUEBEC	27	650
QUEBEC	8	78
LAURENTIDES	6	110
LAC ST-JEAN	8	186
TOTAL	91	1 698

* Données fournies par les C.J.N.

En 1980, les CJN lancent une nouvelle collection de volumes d'initiation à la nature; le premier tome, «Le Naturaliste-Observateur» parait en 1981 et un deuxième, «Le Naturaliste-Chercheur» en 1982; trois derniers tomes viendront s'ajouter: «Le Naturaliste-Découvreur», «Le Naturaliste-Explorateur» et «Le Naturaliste-Interprète».

Il faut aussi signaler les merveilleux outils à la disposition du jeune naturaliste que sont les collections: «Les feuillets du Naturaliste» et «Les tracts CJN».

Rappelons en terminant que les CJN fêtaient en juin 1981 au Jardin botanique leur 50e anniversaire. Pour commémorer l'événement, le Service des sports et loisirs de la ville de Montréal les invitait à créer des cercles dans les 9 centres récréatifs des régions administratives de cette ville.

2.3 LES CLUBS 4-H, VERS L'AUTONOMIE

Les Clubs 4-H se définissent comme un mouvement socio-éducatif de conservation de l'environnement. "Il entend collaborer à l'éducation des jeunes en créant un milieu qui favorise leur formation personnelle et sociale, et qui suscite et développe leur intérêt pour la protection de l'environnement naturel". Ce mouvement s'adresse à des jeunes âgés de 10 à 18 ans. En 1983, le mouvement compte près de 3 800 jeunes répartis dans plus de 140 clubs.

Il existe près de 150 clubs répartis en 10 régions. Tout comme aux CJN, les clubs sont autonomes et un adulte en assure la direction.

Bien que les régions de Montréal et Québec comptent un nombre important de clubs, les effectifs 4-H sont proportionnellement répartis dans l'ensemble du Québec. Chaque région compte un agent de développement et des agents de liaison.

Fondés en 1942 par l'Association Forestière Québécoise, les Clubs 4-H se sont affranchis de cette tutelle, depuis quelques années.

Cet élan vers l'autonomie s'est traduit par une redéfinition des activités offertes aux jeunes. Celles-ci visent la compréhension et la protection de l'ensemble de l'environnement, et non plus du seul patrimoine forestier. On suggère aux clubs d'étudier la salubrité de l'eau, d'organiser des foires sur l'environnement, de protéger les arbres pour l'hiver, de participer à des excursions en milieu naturel, etc.

Enfin, les Clubs 4-H comptent au chapitre des publications, de nombreux dossiers, livres et manuels d'initiation; en particulier, ce merveilleux outil publié chaque année qu'est le «Guide d'activités».

PORTRAIT DES CLUBS 4-H DU QUEBEC

REGION	CLUBS	NOMBRE DE JEUNES
EST DU QUEBEC	21	438
SAGUENAY/LAC ST-JEAN	18	422
QUEBEC	46	988
MAURICIE	14	333
ESTRIE	6	113
RIVE SUD MONTREAL	4	217
LANAUDIERE	8	254
LAURENTIDES	3	84
ABITIBI-TEMISCA-MINGUE	17	334
COTE NORD	11	257
TOTAL	148	3 440

* Données fournies par les Clubs 4-H

2.4 LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DU LOISIR SCIENTIFIQUE: UN NOUVEAU TOURNANT

En juin 1980, le Conseil de la jeunesse scientifique adoptait une nouvelle dénomination pour confirmer sa vocation d'organisme voué au développement régional. D'ailleurs «...depuis le début des années 1970, le CDLS a préconisé une décentralisation vers les régions de l'action et des décisions de l'organisme".

Ce sont les délégués des organisations régionales qui forment l'Assemblée générale et qui choisissent les membres du Conseil d'administration.

Le Conseil s'est fixé comme objectif de promouvoir des activités de loisir scientifique, de soutenir les amateurs et leurs groupes, et de développer de nouveaux outils dans plusieurs domaines scientifiques. Pour ce faire, le CDLS travaille en étroite collaboration avec les 6 Conseils régionaux de Loisir scientifique qui regroupent les clubs de jeunes

scientifiques, les Expo-sciences, les camps de sciences et un grand nombre de groupes locaux ou régionaux en loisir scientifique et technique.

Le CDLS compte 445 groupes et clubs dont l'âge moyen des membres se situe entre 13 et 17 ans.

Les clubs sont pour la plupart des cellules multidisciplinaires locales qui se forment en début d'année scolaire dans le but de réaliser des projets. Ces projets seront présentés à l'Expo-sciences régionale à la fin de l'année scolaire. Les activités sont des plus variées et pendant longtemps les plus populaires se situaient au niveau de l'initiation aux sciences naturelles. Depuis deux ou trois ans, le nombre de projets réalisés en techniques physiques, particulièrement en électronique, en informatique et en aéronautique a augmenté considérablement.

Les Clubs sont autonomes et trouvent le financement nécessaire dans leur localité.

Le CDLS soutient, en collaboration avec les CLS, les Expo-sciences régionales. De plus, cet organisme assume l'organisation de l'Expo-sciences nationale où sont regroupés les meilleurs exhibits de chaque Expo régionale.

A chaque année, les 6 Expo-sciences attirent plus de 125 000 visiteurs. Près de 200 jeunes y présentent leurs travaux.

De plus, le CDLS représente de façon non officielle six camps de sciences soit les "Jeunes Biologistes" (Port-au-Saumon), les "Jeunes Ecologistes" (Saint-Nérée), les «Jeunes Explos» (Grande-Bergeronne), le Camp Roland Germain (Frélighsburg) et le Camp St-Viateur (Port-au-Saumon). Chaque camp accueille entre 50 et 100 jeunes pour un stage d'une ou deux semaines. Les activités varient d'un camp à l'autre mais dans l'ensemble l'accent est placé sur l'initiation aux sciences de la nature.

Le Conseil offre, en collaboration avec le «Groupe d'animation en sciences naturelles du Québec», des stages de formation d'animateurs.

Tous les trois mois, le CDLS distribue à 3 500 exemplaires une revue d'information «Science-Loisir». Il compte également un nombre impressionnant de publications. Citons à titre d'exemple, les trois volumes de «Québec en Nature», guides en tourisme scientifique sur les régions du Saguenay-Lac St-Jean, du Québec et de la Gaspésie.

Cette nouvelle collection vient s'ajouter aux collections existantes, outils de base pour les amateurs: «Cahiers d'organisation» (6 titres), «Guides scientifiques» (14 titres).

Enfin, le Conseil collabore activement à divers événements publics, tels que le Salon de la Science et de la Technologie et la Semaine des Sciences.

2.5 LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DU LOISIR SCIENTIFIQUE

Fondée en 1974, la FQLS se définissait avant tout comme un organisme de regroupement et de services divers à ses sociétés et associations membres.

Ayant cessé ses opérations à l'automne 1981, cette fédération n'en mérite pas moins d'être citée dans ces notes historiques par le rôle qu'elle a joué pendant les sept années de son existence mais surtout parce qu'elle a représenté une volonté de regroupement manifestée par cinq fédérations nationales et plus d'une quinzaine de groupes régionaux oeuvrant en loisir scientifique.

Les Associations affiliées à la FQLS étaient: l'Association des groupes d'astronomes amateurs, la Fédération des Sociétés d'Histoire du Québec, la Fédération des Sociétés d'Horticulture et d'Ecologie du Québec, l'Association mathématique du Québec, le Club des

Ornithologues du Québec, la Société de biologie de Montréal, la Société d'animation du Jardin et de l'Institut botanique, le Club de minéralogie de Montréal, l'Association des mycophiles de Montréal, la Société zoologique de la Mauricie, l'Association régionale des aquariophiles de Québec, l'Association des enthomologistes du Québec, la Société d'informatique amateur de la Mauricie, la Société minéralogique de la région de l'Amiante, le Cercle des mycologues du Saguenay, le Cercle des mycologues amateurs de Québec, le Cercle des mycophiles de la Mauricie, le Club des ornithologues amateurs du Saguenay/Lac St-Jean, le Club des ornithologues de la Gaspésie, le Club des ornithologues du Bas St-Laurent, la Société d'archéologie de Nouvelle France et le Mouvement d'Agriculture Biologique du Québec.

Les fédérations nationales unidisciplinaires en Astronomie, Histoire, Horticulture et Ornithologie ont connu quelques difficultés d'adaptation

dans l'année qui a suivi le retrait de la FQLS: publication de bulletins, maintien de listes d'adresses, service de presse, etc.

Dès l'année 1982, le MLCP apportait un soutien direct à chacune de ces quatre fédérations nationales pour leur permettre de maintenir les services aux membres.

De nombreux groupes régionaux affiliés à ces fédérations nationales ainsi que la plupart des organismes régionaux reliés jusqu'alors à la FQLS se sont regroupés au Conseil du Loisir Scientifique de leur région respective.

2.6 ENJEU ET ENVIRONNEMENT JEUNESSE - EN PLEIN ELAN

Enjeu et Environnement Jeunesse est une association québécoise de groupes voués à l'éducation à l'environnement et intervenant principalement auprès de la jeunesse».

C'est aussi un organisme dirigé majoritairement par des jeunes. Leur conception de l'environnement est originale. «On peut considérer l'environnement comme l'ensemble des systèmes naturels et sociaux dans lequel l'homme et les autres organismes vivent et dont ils tirent leur subsistance».

Une telle démarche les amène à développer une vision critique de la science et de la technique et à «questionner» le milieu du loisir scientifique et technique.

Décentralisé, Enjeu regroupe des associations régionales autonomes, composées de groupes locaux impliquant près de 1 500 jeunes. Une fois

l'an, les Conseils régionaux délèguent des représentants à l'Assemblée générale, où l'on procède alors au choix des administrateurs du mouvement.

Les groupes organisent des activités tels le recyclage de papier, des recherches et campagnes d'information pour maintenir l'heure avancée (campagne appuyée depuis par Hydro-Québec dans le cadre de son programme sur les économies d'énergie), excursions en forêt, sessions de mycologie et d'horticulture, ainsi que des actions de sensibilisation en matière d'alternatives écologiques.

Pour réaliser son objectif d'éducation à l'environnement, Enjeu s'est donné un fichier pédagogique. On y retrouve des projets à réaliser, des moyens pour travailler en groupe ou encore des «idées et des trucs techniques».

CHAPITRE III

PROPOSITION D'UN CONCEPT DE DEVELOPPEMENT

3.1 INTRODUCTION

Il y a quelques années, le gouvernement du Québec a fait connaître son intérêt marqué pour le développement de la culture scientifique et technique.

«Nous mettons résolument l'accent sur le développement de nos ressources humaines, la promotion de la créativité, la concertation des efforts, la participation démocratique aux réalités de la science et de la technique - tout cela qui fait qu'une culture ne saurait plus guère être porteuse d'avenir si elle n'est tout aussi radicalement, dans sa source comme dans ses fruits, une culture scientifique et technique, elle-même accessible - dans sa source aussi bien que dans ses résultats - à tous les citoyens» (Livre blanc sur la Recherche scientifique).

Définie ainsi, la culture scientifique et technique est non seulement une partie intégrée (ou à intégrer) à notre culture «générale», mais aussi un «devenir», dans la mesure où elle s'inscrit dans une démarche de démocratisation de la science et de la technique, vers un plus grand partage du savoir.

La culture scientifique et technique, englobe le loisir scientifique et technique, comme composante majeure dans cette démarche de démocratisation et de développement culturel. Un contexte marqué par la liberté d'action et le respect des personnes.

Est-il utile de rappeler ici que la culture n'est pas une mais multiple? Elle n'est pas qu'acquisition de connaissances, formation ou érudition mais bien surtout, prise de conscience du besoin de s'exprimer et maîtrise des moyens de cette expression.

La personne «cultivée» n'est-elle pas celle qui se veut en insertion critique et active dans son environnement?

Comment le loisir scientifique et technique pourrait-il s'inscrire dans une démarche résolument culturelle et participer au développement de la culture scientifique et technique? Quels obstacles entravent son propre développement?

Ce sont principalement à ces deux questions que nous tenterons de répondre dans les pages suivantes.

3.2 UN MONDE DE SCIENCE ET DE TECHNIQUE

Notre environnement quotidien est marqué du sceau de la science et de la technique.

En moins de trente ans, celles-ci ont modifié le visage du monde: abolition des distances, transformation des conditions de vie urbaine, modification des conditions de travail, révolution des communications, augmentation de l'espérance de vie des personnes... bref, elles ont permis l'émergence d'une civilisation "technicienne".

Et pourtant à l'heure de ces triomphes jusqu'à maintenant inégalés, d'aucuns parlent de "crise de la science". Une crise de confiance que les plus récentes et spectaculaires découvertes arrivent à peine à dissiper.

Au même moment, mais dans un registre mineur, la force de certains événements, telles les crises répétées dans l'approvisionnement en

hydrocarbures et les pertes substantielles du pouvoir d'achat ont fixé de nouvelles attitudes culturelles face à l'environnement. Economies d'énergies, recyclage, récupération, techniques douces sont devenus des mots usuels, quelque peu synonymes d'une première réappropriation de la technique.

Cependant, les obstacles pour une réelle appropriation demeurent. La science est d'un accès difficile, d'un langage souvent hermétique, et seuls quelques initiés ou privilégiés peuvent "lire dans le texte".

Les techniques, pour leur part, sont soit survalorisées ou dévalorisées: soit qu'on croit qu'il faille posséder un bagage important de connaissances pour agir, ou soit qu'on les perçoive comme un travail «manuel et sale».

Les recherches les plus récentes sur l'attitude du public face à la science indiquent que le public s'intéresse peu à celle-ci et n'aurait pas de questions ou de demandes concrètes à lui formuler.

Les auteurs s'entendent pour indiquer que cette «indifférence» ne serait qu'un leurre, résultant du caractère tendu entre le public et le savoir.

D'autre part, combien d'études portant sur la diffusion de l'information scientifique ont démontré que ceux qui sont déjà bien informés sont non seulement les plus ouverts à de nouvelles connaissances mais aussi les plus capables de se procurer une information pertinente; par contre ceux qui sont moins bien informés (c'est-à-dire les sujets défavorisés sur le plan socio-économique) sont passifs et impuissants à trouver une information pertinente.

Comment pourrait-on réaliser l'objectif de démocratisation du loisir dans les domaines scientifique et technique si le terrain est miné et plein d'embûches et que peu semblent intéressés à s'enrôler?

<u>L'ensemble de ces recherches nous renvoie à la nécessité de poursuivre l'effort d'analyse déjà engagé sur la vulgarisation scientifique et technique</u>.

Ce qui nous paraît évident, c'est que la technique, avec son caractère concret, est sans doute le moyen le plus efficace pour rejoindre les moins favorisés. Il est vrai aussi que le public souhaite et doit être tout autant rassuré qu'initié.

Il n'existe pas de formule unique; les actions à entreprendre devront permettre au plus grand nombre de «prendre le train», les uns au départ, les autres «en marche» mais aussi de pouvoir rejoindre ce train par une voie secondaire.

Un loisir de qualité, dans un contexte culturel vivant, doit refléter ces lignes de force que sont la liberté de choix, le respect des personnes, le cheminement autonome, la créativité et l'innovation.

3.3 L'ECOLE

«L'éducation, on le sait bien, consiste à découvrir les ressources individuelles des personnes et à susciter un milieu favorable à leur développement. Il est possible d'intéresser nos enfants aux êtres qui les entourent, à se pencher sur la vie qui bruit et de les amener par la main à la beauté qui passe...»

Frère Marie-Victorin

L'école suscite-t-elle aujourd'hui le goût des sciences? Les résultats de la recherche sur ce sujet montrent que «... l'intérêt pour les sciences, au lieu d'augmenter, régresse. Et pire encore, l'enseignement des sciences via les voies (allégées, enrichies) favorise l'élitisme plutôt que l'acquisition d'une culture scientifique. Nos élèves ont non seulement la tête bien vide, mais aussi mal faite». Cette opinion de Jacques Desaultels, émise dans son livre «Ecole + Science = échec» est corroborée par la recherche de l'Equipe «Evalensci» de l'Université de Montréal. «L'étude des sciences détourne même d'une carrière scientifique ceux qui avaient pu songer à prendre cette orientation».

L'acquisition d'une culture technique à l'école pose des problèmes.

L'élève, à moins d'être inscrit au secteur professionnel ou technique aura rarement l'occasion au cours de ses études de manipuler et de comprendre un «objet technique».

L'étudiant passe des heures devant son poste de télévision; il manipule des jeux électroniques; il sait «programmer» la machine à laver ou la cuisinière et manoeuvrer un aspirateur ou une tondeuse; il peut placer un appel interurbain. Si ces opérations de presse-boutons lui sont familières, pourrait-il expliquer «ce qui se passe quand ça marche»? Il connait le mode d'emploi, mais ignore tout du fonctionnement.

Malgré les recommandations du rapport Parent, peu d'étudiants sont encore aujourd'hui sensibilisés au monde de la technique.

Au surplus, de l'avis de nombreux observateurs, l'enseignement «professionnel court» dans les écoles secondaires est devenu «... au fil des ans, un pis aller éducatif, dévalorisant et sans objectifs précis». (Réginald Grégoire, Nouvelle voies de formation pour les jeunes Québécois de 15 à 18 ans).

Les clubs périscolaires ouverts aux étudiants de toutes les disciplines pourraient permettre à tous d'acquérir une culture technique mais on sait qu'au cours des 15 dernières années, ces activités ont peu à peu diminué, cantonnant ainsi les élèves à l'étude du contenu de leurs programmes respectifs.

L'école est loin d'être la seule responsable de l'image de la science et de la technique aujourd'hui.

Cependant, l'école est sans doute le seul lieu où tous les enfants, de tous les milieux sociaux, se retrouvent captifs, en état d'apprentissage.

En ce sens, l'école est le ferment du loisir et de la culture scientifique et technique.

Quels que soient les reproches que l'on puisse y faire, il n'en demeure pas moins que celle-ci est, après la famille, l'un des agents de socialisation le plus important dans la vie d'un jeune enfant.

3.4 LE LOISIR SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE EN SOLITAIRE

Nombreux sont ceux qui, pour des raisons d'horaire ou par simple préférence, choisissent de pratiquer un loisir scientifique et technique en solitaire.

L'éventail des disciplines pratiquées est alors très grand et englobe des activités, tels le bricolage, les expériences en récupération, le recyclage, les énergies «nouvelles», l'horticulture, le jardinage, etc.

Il s'avère très difficile d'évaluer avec exactitude le nombre de personnes qui poursuivent une démarche en loisir scientifique et technique. On pourrait avancer sans exagération qu'un Québécois sur trois pratique, certains sans le savoir, une forme de loisir scientifique et technique.

On sait, d'une étude sur «Le comportement des québécois en matière d'activités culturelles de loisir», réalisée en 1980, par le ministère des Affaires culturelles, que 41% des résidants du Québec avait visité au cours de l'année un établissement muséologique à caractère scientifique et technique, soit un zoo, un aquarium ou le planétarium.

On sait également, par une enquête relativement récente que près de 25% des résidants d'une municipalité moyenne, bricolent, jardinent ou encore pratiquent ces deux activités à la fois.

Il est évident que la démarche de chacun de ces citoyens n'est pas identique: certains ne pratiquent qu'à l'occasion, d'autres poursuivent en solitaire des objectifs de perfectionnement et d'excellence.

Selon leur niveau de pratique, ces personnes isolées trouvent difficilement les informations nécessaires à la poursuite de leurs activités. Bien des brochures ou magazines publiés aux Etats-Unis ne sont disponibles qu'en anglais. En loisir technique, la documentation disponible au Québec est insuffisante.

Jusqu'à maintenant, l'Etat s'est très peu préoccupé du loisir scientifique et technique en solitaire, répondant d'abord aux sollicitations du loisir scientifique et technique organisé. De fait, il y a peu de raisons pour qu'il intervienne, si ce n'est celle de faciliter aux citoyens l'accès à la documentation et aux informations requises pour la poursuite des activités de leur choix.

3.5 DES PROBLÈMES D'IMPLANTATION

Le loisir scientifique et technique n'a aucun point d'ancrage particulier au Québec. Les cellules de base ou les clubs se rencontrent tantôt à l'école, tantôt dans un local de la municipalité. Rien n'est acquis d'avance et tout dépend de la débrouillardise de quelques uns.

Il y a quinze ans, les règles du jeu des institutions d'enseignement et le bénévolat des professeurs assuraient chaque année par le biais des activités para-scolaires, des effectifs au loisir scientifique et technique.

Aujourd'hui, la situation ne se présente plus tout à fait de la même façon et les difficultés que confrontent les commissions scolaires ne nous permettent pas de croire que la situation pourrait à court terme s'améliorer.

Dans les municipalités, la conjoncture ne se présente guère mieux. Les activités de loisir scientifique et technique en milieu municipal ne sont pas très "populaires". En proportion, elles ne représentent que 6,5 pour cent de l'ensemble des ateliers de loisir socioculturel. La raison à cela est simple: les petites et moyennes municipalités n'ont ni le personnel ni le temps et ni les moyens de s'informer et de promouvoir le loisir scientifique et technique auprès des citoyens.

Seuls les services de loisir des plus grandes municipalités peuvent se permettre d'anticiper la demande et d'offrir de telles activités.

Les carences sont évidentes. Ni le public, ni la majorité des municipalités ne connaissent le loisir scientifique et technique. En dehors d'un cercle relativement restreint d'initiés, ces mots n'ont que peu de résonnance.

Ce n'est que récemment que les fédérations de loisir scientifique ont porté une attention plus soutenue au loisir municipal. Leurs moyens ne leur permettraient pas toutefois d'informer les responsables des municipalités et l'ensemble des citoyens.

L'impasse actuelle dans le développement du loisir scientifique et technique municipal commande à l'Etat de soutenir et de promouvoir des formules d'information sur les qualités du loisir scientifique et technique, afin de sensibiliser les personnes à ce type de loisir.

La seule action d'informer ne saurait toutefois combler l'ensemble des besoins des municipalités qui désirent ou désireront offrir des activités. Il leur faut également des outils, des animateurs compétents et des ressources.

Il sera donc nécessaire que les organismes de loisir scientifique et technique soutiennent plus étroitement les municipalités «maître

d'oeuvre» afin de faciliter l'exercice de leur tâche au plan de l'initiation aux disciplines.

Au delà de ces actions d'information et d'initiation, l'Etat, de concert avec les fédérations devra appuyer de façon systématique la tenue de stages de formation de moniteurs spécialisés; en plus de son effet multiplicateur, cette action doit permettre dans les différentes disciplines de hausser le niveau de pratique et de fournir aux amateurs avertis de nouvelles voies d'exploration.

L'Ecole primaire, secondaire ou encore les CEGEPS représentent des ressources tant humaines que matérielles inestimables pour une localité.

Les ententes scolaires-municipales portant sur les prêts des équipements et la location de locaux sont nécessaires. Néanmoins, le contexte actuel de restrictions budgétaires oblige à un effort accru de rationalisation des ressources.

Pour des raisons connues de tous, nombre de professeurs sont mis en disponibilité chaque année. Il y aurait lieu d'élargir le cadre des collaborations scolaires-municipales afin de permettre des transferts de ressources humaines.

Le Québec vit, en ce moment, tant au niveau municipal que régional, une difficile période de transition. Les réformes fondant les nouvelles responsabilités des pouvoirs locaux sont en voie de parachèvement. La situation commande donc une écoute attentive des milieux et une attitude des plus souples au cours des prochaines années.

3.6 LES FÉDÉRATIONS ET ASSOCIATIONS DE LOISIR SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

Les fédérations et associations de loisir scientifique et technique jouent un rôle capital dans l'organisation et la gestion de cette forme de loisir au Québec. Le Livre blanc sur le Loisir reconnaît en elles, l'illustration éloquente du principe de prise en charge par le citoyen de l'organisation de son loisir.

Jusqu'à maintenant, ces organismes et associations ont été les véritables "artisans" du développement du loisir scientifique et technique au Québec.

Grâce au dévouement d'une poignée de bénévoles, plusieurs milliers de jeunes, de citoyens et citoyennes ont pu découvrir et s'initier aux merveilles de la science ou encore aux ingénieuses réalisations techniques. Nombreux sont ceux qui, après cette première rencontre ont consacré leur vie à la science ou à la technique.

Les acquis sont innombrables. Certaines associations disciplinaires, par exemple, ont réussi, par leurs travaux de recherches et d'observation, à se tailler une place enviable dans le monde de la recherche scientifique et technique.

Cependant, malgré les efforts consentis par les organismes aux chapitres du développement régional et de la production de matériel didactique, la clientèle du loisir scientifique et technique organisé a légèrement décru au cours des dernières années.

De plus, dans l'ensemble, on ne retrouve pas au sein de ce loisir organisé, un juste échantillonnage des diverses couches de la société.

Le mouvement ne semble rejoindre que des personnes scolarisées, éveillées à la science et à la technique, désireuses de poursuivre leur formation dans une discipline donnée.

De fait, le milieu est marqué par un certain élitisme, ce qui expliquerait partiellement les difficultés qu'éprouvent les organismes à s'inscrire au sein des loisirs municipaux ou simplement à être plus accessibles aux personnes non-initiées.

Ces problèmes pourraient être aisément surmontés si le milieu n'était pas aussi empreint d'une forte concurrence entre les organismes. Cette concurrence, en voie de s'estomper, s'est manifestée par l'éparpillement des ressources tant humaines que matérielles. Semant la division parmi les amateurs, elle a miné considérablement le développement régional du loisir scientifique et technique.

A plusieurs reprises, les organismes conscients des pertes de temps et d'énergies entraînées par cette concurrence ont tenté de se regrouper. Malheureusement, les échecs successifs ont laissé les responsables d'organismes et de nombreux bénévoles, quelque peu aigris et désabusés. Tout porte à croire que ces luttes intestines ont cependant laissé l'ensemble des amateurs indifférents.

En ce moment, le milieu du loisir scientifique et technique organisé a retrouvé un certain calme depuis que la F.Q.L.S. s'est retirée de l'avant-scène.

Cette période d'accalmie permettra, sans doute, au milieu de s'interroger sur les raisons qui motiveraient encore aujourd'hui le regroupement de l'ensemble des organismes.

Il est clair qu'une telle décision appartient aux seuls amateurs.

Toutefois, l'expérience démontre qu'un grand ensemble affaiblit la vie démocratique au sein des groupes et démobilise les bénévoles.

Mais, il ne faut pas lire ici qu'il faille multiplier les organismes pour chaque sous-secteur disciplinaire ou de clientèle. Bien au contraire, les organismes existants devraient pouvoir reconnaître et assumer certains sous-secteurs.

Concrètement, cela signifie qu'un objectif souhaitable et toujours pertinent, telle la concertation interdisciplinaire ne pourrait se traduire automatiquement par la reconnaissance et le financement d'une nouvelle fédération.

3.7 PEU D'ADEPTES POUR LES SCIENCES ET LES TECHNIQUES PHYSIQUES

Sur près de 60 000 amateurs regroupés au sein du loisir organisé, 18 000 se consacrent aux sciences humaines, 35 000 aux sciences et techniques du milieu naturel et 7 000 à peine aux sciences et techniques physiques.

Jusqu'à maintenant, seule une fédération, le Conseil de développement du loisir scientifique a fait des efforts particuliers pour développer le loisir en sciences et techniques physiques.

3.8 LA RECHERCHE DE L'EXCELLENCE

Nombre d'amateurs membres d'une association disciplinaire produisent des travaux spécialisés intéressants pour la recherche scientifique au Québec. C'est notamment le cas dans les domaines de l'astronomie, de l'ornithologie, de la botanique, de l'entomologie, de l'histoire et de la généalogie. Il y aurait tout lieu d'encourager ces amateurs qui s'inscrivent dans une démarche de perfectionnement ou d'excellence. L'exemple de leur créativité et les retombées de leurs travaux contribuent à maintenir un niveau élevé de qualité dans les activités de loisir scientifique et technique.

3.9 LES CAMPS DE SCIENCES À UN TOURNANT

Il existe au Québec une dizaine de camps de science. Ces derniers sont en quelque sorte des colonies de vacances dont l'objet principal des activités est l'apprentissage des sciences naturelles.

Tout comme les camps musicaux, ces camps étaient autrefois subventionnés par le Haut-commissariat à la jeunesse, aux loisirs et aux sports selon la formule des camps spécialisés.

A la mise en place du programme de soutien aux Camps de Vacances en 1978, quatre camps de science, ne remplissant pas les conditions ont cessé d'être subventionnés; d'autre part les responsables des camps reconnus jugent insuffisant le soutien que peut leur apporter ce programme.

Bilan: les coûts d'admission sont relativement élevés, même si presque tout le personnel tra-

vaille bénévolement, et conséquemment, la clientèle de ces camps provient de plus en plus des couches les plus favorisées de la population.

Nul doute que ces camps de science offrent un intérêt certain pour le développement du loisir scientifique et technique au Québec.

Dans le cadre d'un soutien aux activités de formation, stages de formation, de sessions de perfectionnement, le Ministère entend reconnaître le mérite de ces institutions et leur apporter un support qui leur permette d'élargir leur clientèle et de continuer leur oeuvre.

3.10 DES FORMULES D'AVENIR

En terminant ce tour d'horizon sur le loisir fédéré, il faut rappeler les nombreuses initiatives issues du milieu du loisir scientifique et technique organisé telles que: la revue Québec-Science; l'agence de presse Hebdo-Science, unique au Canada; la Semaine des Sciences; le Salon des Sciences et de la Technologie; le mensuel scientifique pour les jeunes de 7 à 12 ans «Le Petit Débrouillard» et tout récemment pour les jeunes de 12 à 18 ans un autre mensuel scientifique «La Puce à l'Oreille».

L'ensemble de ces réalisations constituent autant de nouveaux outils d'Information scientifique et technique ou de vulgarisation scientifique destinés à des clientèles variées qui concourent à «hausser d'un cran la préoccupation scientifique des québécois». (Livre blanc sur la recherche scientifique).

3.11 LIEUX DE PRATIQUE DU LOISIR SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

Il existe une multitude de lieux de sensibilisation et d'initiation aux phénomènes scientifiques et aux réalisations techniques. Les institutions d'enseignement et les loisirs municipaux sont, bien sûr, importants mais, existent aussi les aquariums, le planétarium, les observatoires d'astronomie, les musées, les jardins botaniques et zoologiques, les centres d'interprétation de la nature, les centres et bases de plein-air, les camps de science, les parcs, les pisciculturés, les centres de recherches gouvernementaux, universitaires et industriels, les cavernes, les fleuves, les lacs et rivières, etc.

Chaque région du Québec compte son lot de sites ou d'équipements. Presque tous ces équipements et ces sites se valent. En matière de science ou de technique, des critères tels

que le monumental ou le beau sont rarement pertinents. Seule compte la valeur «pédagogique» d'un site, d'un montage ou d'une machine, l'ingéniosité et la capacité d'écoute du moniteur, et la confiance et la réceptivité du public.

Premier problème: nombre de ces sites et équipements ne misent pas sur la polyvalence des fonctions, n'exploitent pas l'ensemble de leurs virtualités, bref, ne servent, tels que les centres de recherche, qu'à l'usage pour lequel ils ont été conçus. Aussi, aucun musée de sciences, lorsque le Québec en sera doté, ne pourrait transmettre autant d'informations que pourrait le faire l'ensemble de ces équipements et sites.

N'est-il pas nécessaire de créer tel que le proposait le «Rapport Séguin sur les musées scientifiques», un réseau d'initiation et de sensibilisation aux phénomènes scientifiques et aux réalisations techniques avec les sites et équipements existants?

Dans d'autres cas, l'inaccessibilité d'un site ou d'un équipement ne s'explique que par les seuls préjugés. Pour certains, le mot "amateur" serait synonyme de médiocrité ou encore d'irresponsabilité.

C'est pourquoi, il est parfois difficile pour un groupe de minéralogues amateurs d'obtenir les autorisations nécessaires pour fouiller une carrière ou aux spéléologues de fouiller une caverne. Mais le problème se complique encore davantage lorsque des archéologues amateurs désirent étudier un site amérindien.

Dans son dernier rapport annuel 1980-1981, la Commission des biens culturels recommande, après avoir longuement étudié la question de l'implication des amateurs, "de promouvoir l'engagement du plus grand nombre de citoyens possible à l'égard du patrimoine archéologique... de favoriser en région l'implication d'amateurs envers la protection du patrimoine... d'aider et de guider certains groupes d'amateurs aver-

tis... de favoriser et de collaborer au besoin à la mise en oeuvre de chantiers pour les amateurs..."

Il faut se rendre à l'évidence. Sans le travail acharné et minutieux de milliers d'amateurs partout dans le monde, combien d'étoiles, de cavernes, d'oiseaux, de sites archéologiques seraient encore inconnus? Combien de surprenantes inventions techniques, objets familiers de notre environnement quotidien existeraient?

3.12 LES EQUIPEMENTS ET SITES DU MLCP

Le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche gère de nombreux équipements, tels l'Aquarium de Québec, le site fossilifère de Miguasha, le Jardin zoologique de Québec, les Jardins de Métis et des centres d'interprétation de la nature.

De ces institutions, le site fossilifère de Miguasha est sans doute le moins connu. Situées en bordure de la Baie de Nouvelle, en Gaspésie, les falaises fossilifères de Miguasha recèlent des plantes et des poissons âgés de 365 millions d'années. Jusqu'à maintenant, 26 espèces de poissons ont été répertoriées.

Il est extrêmement rare de trouver, sur un même site, un aussi grand nombre d'espèces et une telle qualité de conservation; c'est sans doute ce qui a valu à Miguasha sa renommée internationale.

Cette institution offre au public plusieurs activités: initiation au processus de fossilisation, vulgarisation des lois sur l'évolution des espèces, visite guidée des falaises, du laboratoire et du «musée», bref, lorsque les moyens le permettent, tout un programme de sensibilisation et d'initiation à la paléontologie.

Dans le même coin de pays, les magnifiques Jardins de Métis, créés en 1961, sont un compromis audacieux de l'art et de la science horticoles. Les visiteurs peuvent se familiariser avec près de 52 espèces de plantes indigènes et plus de 200 espèces étrangères.

En période estivale, il est possible comme à l'Aquarium de Québec ou au Jardin zoologique de visiter les lieux, accompagné d'un guide.

L'Aquarium de Québec, aménagé sur la falaise bordant le fleuve Saint-Laurent, face à l'embouchure de la rivière Chaudière, possède une

très grande variété d'organismes aquatiques: 3 000 spécimens représentant plus de 350 espèces. De ce nombre, plus de cent sont d'origine canadienne et près de deux cents nous viennent de l'extérieur: poissons osseux, cartilagineux, invertébrés et amphibiens. De plus, dans des bassins construits à même la falaise, les visiteurs peuvent voir s'ébattre près d'une douzaine de magnifiques phoques.

L'Aquarium est une institution populaire tant auprès des groupes scolaires, que des familles et des visiteurs. De plus, les visiteurs peuvent visionner des films et se restaurer sur place. Le Jardin zoologique à Charlesbourg est une institution bien connue, particulièrement dans la région de Québec.

C'est premièrement un splendide jardin avec près de 20 000 plantes. Mais c'est surtout, on s'en doute, une surprenant collection de quelques 1 000 spécimens d'animaux de toutes sortes.

Cette collection est marquée par sa diversité: plus de 200 espèces d'oiseaux (la plus importante collection du Québec) et près de 70 espèces de mammifères.

Au surplus, le Jardin a créé une «Ferme pour enfants» afin de familiariser ces derniers aux animaux de la ferme.

Le Jardin offre, en collaboration avec la Société zoologique de Québec, des activités d'interprétation et d'éducation aux groupes scolaires de tous les niveaux.

Ensemble, ces institutions attirent près d'un million de personnes chaque année.

Toutes quatre remplissent avec un certain brio et dans la mesure de leurs moyens, leur mandat récréatif auprès du public. Certaines ont déjà assumé, au-delà de leur mandat récréatif, un rôle éducatif et même de recherche scientifique.

Il y a lieu de reconnaître ces initiatives heureuses et de les confirmer par un mandat explicite de mission en muséologie scientifique et technique.

Car chacune n'est-elle pas, selon le Conseil international des Musées (ICOM), «une institution permanente, sans but lucratif, ouverte au public, qui se consacre à la collection, à la conservation, à la recherche, à l'interprétation et à la présentation d'objets caractéristiques de l'homme et de son environnement et lui fournit ainsi l'opportunité d'étudier, de se cultiver et de se délecter».

Cette définition des plus englobantes, a le mérite de mieux situer ces institutions sur le plan culturel et de leur permettre de développer toutes les virtualités pédagogiques de l'équipement.

Cependant, ces institutions ont acquis au fil des ans une précieuse expérience en récréologie, en animation et en gestion. Le premier pas à faire

vers l'optimisation est de créer un réseau informel d'échanges et de concertation inter-institutions.

Bien entendu, le réseau ne saurait être parfait: le M.L.C.P. ne possèdant pas d'une part, d'institutions de ce type dans toutes les régions du Québec et d'autre part, un éventail couvrant toutes les disciplines.

Mais cette lacune pourrait être surmontée, car à ce réseau d'échanges et de concertation pourraient aisément se greffer des équipements privés ou para-publics de type muséologique à caractère scientifique et technique.

De plus, il existe d'autre équipements du M.L.C.P. comme les pisciculture, qui, bien qu'elles aient une fonction première éloignée de la muséologie scientifique, peuvent, sans préjudice pour leurs opérations, constituer des lieux d'animation, de vulgarisation scientifique et d'expositions itinérantes.

Ensemble, ces centres peuvent acquérir une signification nouvelle. Ils permettront de satisfaire de multiples curiosités intellectuelles et deviendront, dans leur essence même, des carrefours culturels capables de refléter un environnement ou de suggérer un monde disparu. Ils permettront aussi d'explorer les cheminements par lesquels les créateurs scientifiques, individus ou groupes, s'approprient leurs univers ou «questionnent» la vie.

3.13 LE MINISTÈRE DU LOISIR, DE LA CHASSE ET DE LA PÊCHE

Jusqu'à maintenant, le soutien qu'a apporté le M.L.C.P. au développement du loisir scientifique et technique s'est traduit principalement dans le cadre de cinq programmes.

Un premier programme porte sur l'assistance financière aux organismes nationaux de loisir. A chacun de ces organismes, le Ministère verse une subvention annuelle dans le but de promouvoir et de développer le loisir scientifique.

Depuis 1982, il fournit aux six Conseils régionaux de Loisir Scientifique, un soutien aux projets d'intervention; les Conseils de Montréal et de Québec reçoivent en plus une assistance financière au fonctionnement.

Le Ministère apporte son soutien également à différents projets de développement en loisir scientifique et technique, par le biais de programmes d'incitation tels que le Programme de soutien aux projets d'innovation en loisir.

Il assume aussi les budgets de fonctionnement de certaines institutions et de certains équipements récréatifs à caractère scientifique et technique.

De plus, le M.L.C.P. apporte un appui ponctuel à des manifestations ou événements particuliers, tels la Semaine des Sciences, les Expo-Sciences, les Salons à caractère scientifique, la Semaine de la conservation de la faune et le Camp-Ecole de la conservation.

Il faudrait également mentionner la participation du M.L.C.P. au programme d'éducation à la sécurité et à la conservation de la faune (PESCOF), dont certains éléments visent, entre autres, la connaissance de la faune et la compréhension des écosystèmes.

Enfin, il participe au financement de l'agence de presse, Hebdo-Science et du Service d'animation de l'Observatoire d'astronomie du Mont Mégantic.

3.14 CONCLUSION

L'ensemble de l'intervention du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche (M.L.C.P.) repose sur le constat suivant: d'une part, le loisir scientifique et technique doit maintenir une existence propre et autonome et d'autre part, il doit contribuer, au même titre que l'école, les médias et les musées au développement de la culture scientifique et technique.

Dans cette perspective nouvelle de développement, il est impératif que le loisir scientifique et technique demeure un lieu de liberté d'action. La personne doit pouvoir inscrire dans ce cadre, qui n'offre aucune contrainte, son mode d'être scientifique ou technique. Choisit-elle d'explorer des cavernes, de différencier un bolet d'un polypore, d'observer des oiseaux, de multiplier des boutures, de veiller à la conservation de l'environnement ou encore à l'application du programme d'assainissement des eaux, elle pratique alors une activité de loisir scientifique ou technique, liée au milieu naturel.

L'ensemble des activités se rapportant au loisir scientifique et technique peut être subdivisé en trois grandes familles: sciences et techniques du milieu naturel, sciences humaines et sciences et techniques physiques.

Le loisir scientifique et technique pourrait être découpé autrement mais toute partition devrait permettre l'émergence de nouvelles synthèses culturelles, telle l'écologie.

L'écologie, il faut bien le reconnaître, ne saurait être une catégorie exclusive du loisir scientifique et technique parmi d'autres dans le sens où cette dimension doit demeurer (ou devenir) une préoccupation pour tous.

Ce «mode d'être au monde» dépasse et de loin, le seul secteur du loisir socio-culturel. Cette préoccupation n'est-elle pas déjà présente parmi certains groupes liés au plein air ou encore au sport?

Des choix et orientations qui précèdent, découle la définition suivante du Loisir scientifique et technique:

Le loisir scientifique et technique est un lieu d'expression de la culture scientifique et technique d'une société; c'est l'ensemble des activités, auxquelles une personne s'adonne librement, qui témoignent de son désir de découvrir l'Univers, de sa volonté de le comprendre et de s'y inscrire harmonieusement.

CHAPITRE IV

LES OPTIONS DE DÉVELOPPEMENT

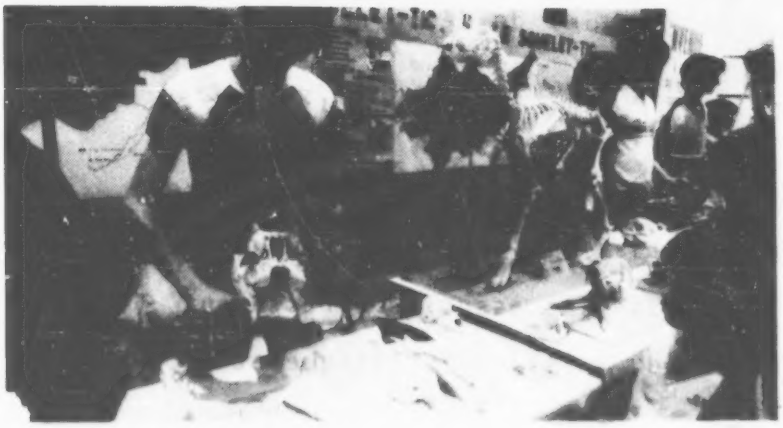

4.1 LES BÉNÉVOLES

Le développement du loisir scientifique et technique appartient aux bénévoles et leur participation «reste une des meilleures garanties d'un développement du loisir vraiment accordées aux aspirations réelles des citoyens des diverses communautés locales». (Livre blanc sur le loisir).

Le Ministère est conscient qu'une intervention maladroite, trop normative, ou parfois tâtillonne risque de déposséder les bénévoles des fruits de leur travail, de rompre le fragile équilibre de la vie des organismes et de détourner ceux-ci de leur vocation première.

C'est pourquoi le MLCP entend non seulement reconnaître et valoriser le travail des bénévoles, mais il entend aussi les associer directement au développement du loisir scientifique et technique.

4.2 LES ORGANISMES DE LOISIR SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE ORGANISE

«Dans le loisir scientifique, on appuiera résolement les organismes qui, selon les modes d'intervention à la faveur desquels s'affirment déjà une tradition à maints égards originale, s'emploient à valoriser chez-nous cet important type de loisir». (Livre blanc loisir).

Depuis près d'un demi-siècle, les Cercles des jeunes naturalistes, les 4-H et, plus récemment, le Conseil de développement du loisir scientifique et Enjeu mobilisent des milliers de jeunes par des projets et des activités de loisir scientifique et technique.

Le M.L.C.P. tient à confirmer son soutien aux organismes de loisir scientifique et technique voués aux jeunes.

Cependant un certain nombre de mesures devront être prises.

Dans ses programmes de soutien, le M.L.C.P. favorisera les activités dont le but est de sensibiliser, d'initier et de former un plus grand nombre de jeunes au loisir scientifique et technique.

Le M.L.C.P. souhaite également que les nouveaux cercles et clubs science se greffent de préférence aux municipalités, afin d'y créer un milieu propice à un plus grand développement du loisir scientifique et technique.

Enfin, le M.L.C.P., tout en reconnaissant et respectant l'autonomie des organismes, veillera à encourager des projets dans des secteurs jusqu'à maintenant peu développés notamment en sciences humaines (archéologie), et en sciences et techniques physiques (informatique, électronique, astronautique, modélisme, énergies nouvelles).

4.3 LA RÉGION

La région est le seul lieu qui permet une réelle concertation des organismes locaux de loisir scientifique et technique unidisciplinaires. Ces échanges garantissent entre autre une utilisation accrue des équipements locaux de loisir ainsi qu'une plus grande diffusion des informations au sein de la communauté régionale. Un regroupement régional facilite aussi l'accès aux sources de financement privées locales.

Nos territoires recèlent d'immenses ressources. On sait que l'autonomie culturelle des régions dépend de l'appropriation par celles-ci de ses richesses tant humaines, naturelles que bâties.

C'est pour ces raisons que le Ministère entend soutenir le regroupement régional déjà amorcé.

Cependant, ces regroupements ne devant en aucun cas dédoubler les services offerts par les municipalités ou par les organismes nationaux, ils ne trouveront auprès du Ministère qu'un soutien complémentaire afin d'assurer certains services d'information et de communication.

Les régions de Montréal et Québec se distinguent par une forte concentration d'amateurs (plus de 75%) et d'organismes régionaux et nationaux de loisir scientifique et technique; moyennant la collaboration des municipalités, le soutien de l'Etat permettra le maintien d'un personnel permanent dans chacune de ces deux régions.

Ces mesures doivent toutefois être considérées comme transitoires; la préparation d'une politique de financement des organismes régionaux permettra sous peu de préciser les modalités de soutien à ces organismes.

4.4 LES ASSOCIATIONS NATIONALES DISCIPLINAIRES

Les Associations nationales disciplinaires ont été le ferment du loisir scientifique et technique, tel qu'on le connaît aujourd'hui. Elles demeurent toujours des lieux privilégiés d'expertise et de pratique continue et ce sont vers elles que se tournent ceux qui souhaitent poursuivre une démarche de formation et de perfectionnement en loisir scientifique et technique.

Enfin, les Associations nationales disciplinaires assurent un lien nécessaire et permanent avec la communauté scientifique au Québec.

Le Ministère entend reconnaître l'excellence de leur travail et, dans le cadre du Programme de soutien aux organismes nationaux, apporter à chacune les ressources nécessaires à son rayonnement et à son développement.

4.5 LES EXPO-SCIENCES

Depuis 22 ans, les Expo-sciences sont en quelque sorte l'expression même du dynamisme et de la vitalité du loisir scientifique et technique des jeunes.

Elles favorisent la participation de milliers de jeunes dans toutes les régions.

L'Etat entend accorder aux Expo-sciences un soutien privilégié sous la forme entre autres, de stages de réalisation de projets en sciences et techniques physiques offerts aux lauréats des Expo-sciences.

Les candidats retenus, regroupés dans une institution qui dispose d'un personnel spécialisé et d'installations adéquates, bénéficieront d'une formule de tutorat ou de compagnonnage pour la réalisation de leurs projets en sciences et techniques physiques.

4.6 LES MONITEURS SPECIALISÉS

Tel que le notait le Livre blanc sur le loisir, il s'avère nécessaire d'accroître la variété et la qualité des activités de loisir offertes aux citoyens.

C'est pourquoi le M.L.C.P. entend accorder une attention particulière aux agents multiplicateurs dans le milieu, que sont les moniteurs spécialisés.

Les personnes qui auront acquis sur le terrain une expérience pertinente en loisir et qui souhaiteront initier le public au loisir scientifique et technique pourront s'inscrire à des sessions intensives de formation.

Ces sessions seront organisées en collaboration avec des institutions d'enseignement, notamment les cégeps et avec des organismes de loisir scientifique et technique. De plus, dans le cadre des échanges internationaux avec la France et la Belgique, on fera appel aux organismes de coopération qui prévoient déjà des stages de formation destinés aux jeunes.

4.7 LE MATÉRIEL DIDACTIQUE

L'édition de volumes de vulgarisation scientifique est une entreprise récente au Québec.

Jusqu'à maintenant, la documentation de qualité produite par les fédérations de loisir scientifique et technique visait avant tout à combler d'importantes lacunes dans nos connaissances sur la nature du Québec.

Le Ministère entend susciter des initiatives nouvelles dans des domaines où le besoin est réel, et où la présence québécoise est peu affirmée, tels que les sciences et les techniques physiques ou des disciplines particulières telles que l'informatique, l'archéologie et le modélisme.

4.8 LES INSTITUTIONS MUSÉOLOGIQUES À CARACTÈRE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

Parmi les lieux de sensibilisation et de pratique du loisir scientifique et technique, le M.L.C.P. dispose de quatre institutions et d'un réseau de Centres d'interprétation de la nature à caractère muséologique en science et techniques.

Les qualités intrinsèques de ces ensembles physiques et naturels leur permettraient de répondre adéquatement à un grand nombre de demandes de vulgarisation.

Leur mission à l'égard d'un plus grand partage du savoir dépasse leur actuelle fonction d'équipement récréatif.

C'est pourquoi le Ministère entend souscrire à la définition du Conseil international des musées (ICOM) et conséquemment, prendra les mesures pour que le site fossilifère de Miguasha, le Jardin zoologique de Charlesbourg, les Jardins de Métis et l'Aquarium de Québec assument l'ensemble des mandats dévolus aux institutions muséologiques.

A cet effet, le M.L.C.P. créera un comité interne dont le mandat sera d'étudier les modalités de mise en place d'un réseau de concertation et d'échanges, de définir la mission muséologique de chaque institution ainsi que son programme d'animation et de circulation d'exhibits.

Le comité interne devra également explorer l'hypothèse de participer à un réseau externe formé d'institutions publiques ou privées de même nature, tels le planétarium, les zoos, le jardin botanique de Montréal, etc. en vue d'accueillir des expositions itinérantes ou de participer à l'élaboration d'exhibits.

4.9 L'INFORMATION SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

Il y a quatre ans, le gouvernement québécois faisait connaître son intérêt marqué pour une plus grande diffusion du savoir scientifique au Québec.

«L'enjeu est capital... puisqu'il s'agit de l'une des plus hautes ambitions du développement culturel: le partage du savoir» (Livre blanc Développement scientifique).

De plus, l'une des responsabilités fondamentales du M.L.C.P. est d'informer les citoyens sur l'ensemble des possibilités et des choix dans le domaine du loisir socioculturel.

La «Semaine des Sciences» est un moment privilégié de diffusion nationale d'informations scientifiques et techniques. Sobre et efficace, elle n'offre pas la science en spectacle mais invite plutôt tous les lieux de production du savoir scientifique et technique à s'ouvrir au public.

Des événements, telle la «Semaine des Sciences» des expositions, tel le «Salon de la science et de la technologie», des services, telles les visites guidées à l'Observatoire d'astronomie du Mont Mégantic ou au Site fossilifère de Miguasha sont autant de moyens d'accès à la science et à la technique.

Du côté des vecteurs de vulgarisation scientifique signalons l'excellent travail mené par Québec-Science et Hebdo-Science sans oublier les récents mensuels destinés aux jeunes «Le Petit Débrouillard» et «La Puce à l'Oreille».

Parce que le M.L.C.P. a choisi de concourir au développement de la culture scientifique et technique et parce que tous les moyens de sensibilisation énoncés ci-dessus contribuent au développement du loisir scientifique et technique, le Ministère entend maintenir son appui à ces événements, expositions ou services qui répondent à des besoins de sensibilisation et d'information scientifique et technique.

4.10 LES CLIENTÈLES DÉFAVORISÉES

L'accès de tous et de toutes au savoir scientifique et technique et, à fortiori, au loisir scientifique et technique pose des problèmes. Pour des raisons connues de tous, certains handicaps sociaux, économiques ou physiques limitent l'accès des personnes au loisir scientifique et technique.

Le M.L.C.P. entend promouvoir, par le biais du loisir scientifique et technique, un plus grand partage du savoir.

Dans ses équipements, ses programmes et ses interventions, le Ministère entend apporter une attention particulière aux clientèles défavorisées.

Telles sont donc les grandes orientations du M.L.C.P. en matière de loisir scientifique. Puissent-elles contribuer à réaliser la concertation des divers intervenants dans le but de contribuer au développement de cet important secteur de la culture québécoise.